

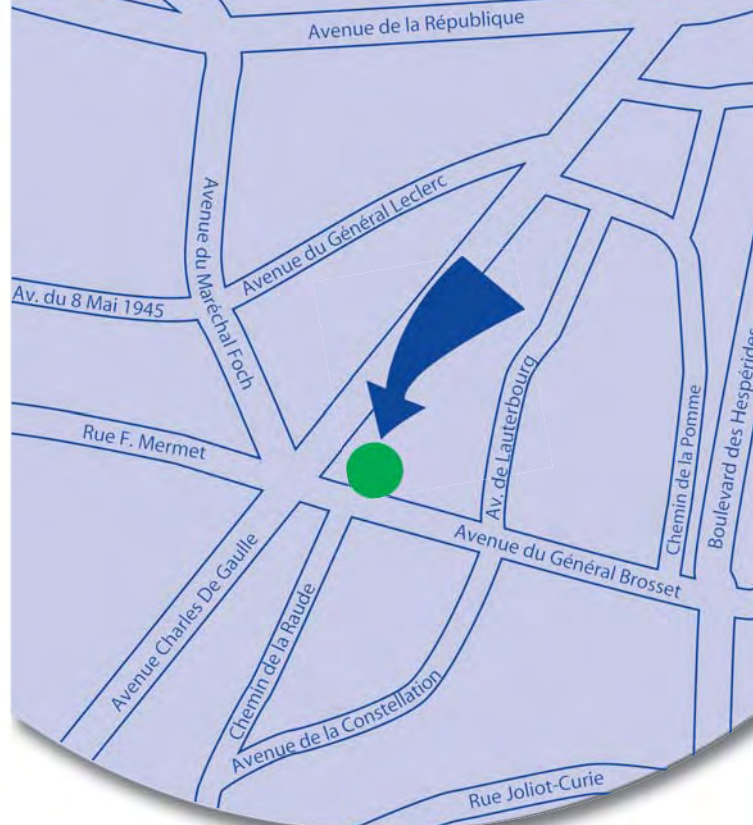
## Le CMP de Tassin

### ... dans le système de santé

Le CMP de Tassin la Demi Lune fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie.

Il est rattaché à l'hôpital Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



### CMP Tassin

Centre Lucien Bonnafé  
3, avenue Général Brosset  
69160 Tassin la Demi Lune

#### Accès de la structure

Bus : 5, 14, 42, 72 et 73  
(arrêt Carrefour Libération)

Cantons desservis : Tassin et Vaugneray

# Centre Médico Psychologique

## de Tassin

Centre Lucien Bonnafé  
3, avenue Général Brosset  
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Tél. : 04 72 59 13 70  
Fax : 04 72 59 10 69



CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN DE DIEU

290, route de Vienne  
69373 LYON Cedex 08

# Un Centre Médico Psychologique c'est...

- > Un lieu de soins psychiques qui reçoit en consultations sur rendez-vous toutes les personnes, directement ou bien adressées par leur médecin traitant.
- > Le centre du dispositif des soins psychiatriques, qui coordonne les actions thérapeutiques.
- > Une structure qui organise des actions de prévention et d'éducation à la santé.

## Votre cadre de soins

- > Vous vous êtes adressé au CMP après :
  - un accueil médico-infirmier au Centre Lucien Bonnafé,
  - des soins d'autres équipes :
    - Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu
    - Hôpital de Jour de Tassin
    - Centre de Thérapies Brèves
- > Toute évolution de votre état de santé pourra faire évoluer les modalités de vos soins.

## Vos soins au CMP

- > Il vous sera proposé une prise en charge individuelle sous forme de :
  - Consultations psychiatriques,
  - Consultations psychologiques,
  - Consultations pluridisciplinaires,
  - Consultations et soins infirmiers,
  - Consultations sociales et accompagnements en lien avec vos soins.

Et/ou une prise en charge groupale : groupes thérapeutiques à médiation

## Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations comme l'UNAFAM, OSE ou Icebergs peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.

*En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du centre médico-psychologique ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.*

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier qu'avec votre accord, des rencontres, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données vous concernant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement. Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant.